

Publication « Les déplacements des espèces volantes : vers la mise en œuvre d'une « Trame aérienne » dans le cadre de la politique Trame verte et bleue ? »



De nombreuses espèces fréquentent l'espace aérien, notamment les oiseaux, les chauves-souris et certains insectes. Ces déplacements aériens peuvent être contraints par différentes constructions humaines qui occupent sensiblement cette strate. L'article « *Les déplacements des espèces volantes : vers la mise en œuvre d'une « Trame aérienne » dans le cadre de la politique Trame verte et bleue ?* » paru dans la revue *Naturae* en juin 2022 revient sur les différences d'utilisation de la strate aérienne par les différents groupes faunistiques afin d'illustrer la diversité des espèces au vol actif. Bien que la connaissance disponible sur les Insectes soit apparue très lacunaire, ce groupe a été conservé dans l'étude au regard de son rôle majeur dans les écosystèmes.

Dans un second temps, un bilan synthétique des principaux risques de conflits aériens pour ces organismes est dressé. Pour cela, quatre obstacles principaux ont été considérés : les aéronefs, le bâti, les éoliennes et les lignes électriques. Cet article nous montre que, d'après la littérature existante, ces obstacles aériens – en plus de générer des nuisances, une perte et une fragmentation des habitats – sont clairement une source de mortalité directe par collision, électrocution ou barotraumatisme. Cependant, la quantification de ces problèmes varie largement en fonction des obstacles et des espèces. De plus, en France elle est globalement méconnue, à l'exception des aéronefs et, dans une moindre mesure, des éoliennes.

Différentes mesures de gestion sont d'ores et déjà mises en œuvre ou testées pour diminuer ces impacts : effarouchements sonores ou lumineux, pose d'autocollants sur les surfaces vitrées des bâtiments, extinction des lumières, arrêt des éoliennes durant les périodes les plus sensibles, enfouissement des lignes électriques, etc. Toutefois, leur déploiement est très variable selon les types d'obstacles. Par exemple, la gestion du risque aviaire sur les aéroports bénéficie de plusieurs décennies d'expériences alors que l'impact du bâti n'est que très peu pris en compte. Enfin, la plupart du temps ces mesures sont sectorielles et plus ou moins opérationnelles et efficaces à ce jour, certaines restant au stade de la recherche et du développement.

Ainsi, la publication souligne l'intérêt d'une démarche globale. Elle formule également des recommandations pour une meilleure prise en compte de ces enjeux, notamment via l'acquisition de connaissances, le traitement des données disponibles, l'engagement de nouvelles études de terrain notamment sur les groupes biologiques et/ou obstacle présentant des lacunes, et plus largement en faveur de la mise en place d'une « Trame aérienne » en France.

Documents

Les déplacements des espèces volantes : vers la mise en œuvre d'une « Trame aérienne » dans le cadre de la politique Trame verte et bleue ?

De nombreuses espèces fréquentent l'espace aérien, notamment les oiseaux, les chauves-souris et certains insectes. Ces déplacements aériens peuvent être contraints par différentes constructions humaines qui occupent sensiblement cette strate. L'article « *Les déplacements des espèces volantes : vers la mise en œuvre d'une « Trame aérienne » dans le cadre de la politique Trame verte et bleue ?* » paru dans la

